

COMMUNE DE
CHATEAUNEUF-SUR-CHER
Département du Cher (18190)

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF-SUR-CHER**

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation : 5 Février 2020
Date d'affichage de la convocation : 6 Février 2019
Objet de la délibération : Exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Ineuil et Montlouis
Numéro de la délibération : DEL-180220-003
Numéro de la nomenclature « ACTES » : 8.8

L'an deux mil vingt et le dix-huit février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Châteauneuf-sur-Cher, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de William PELLETIER.

Présents : M. William PELLETIER, Mme Marie-Christine SOUPIZET, M. Gilles COMBAUD, Mme Ghislaine CHAPIER, MM. Pascal LANDOIS, Jean-Claude MAURIN, Denis JOUANIN, Rémy DESBOIS, Mmes Florence PIERRE, Elisabeth GUERIN, MM. François GAMBADE et Nicolas BROQUEREAU

Absents excusés Mme Nadine BLANCHARD pouvoir à M. COMBAUD, Mme Annick FORGEAT pouvoir à Mme PIERRE, Fabien BEGASSAT
Secrétaire : M. Gilles COMBAUD

Le Maire expose :

Suite aux jugements du Tribunal Administratif d'Orléans en date du 11 Juin 2019, la société QUADRAN SAS a déposé une demande en vue de régulariser l'arrêté du 22 Décembre 2016 portant autorisation d'exploiter des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent sur les communes d'Ineuil et Montlouis. A ce titre, il convient de soumettre le dossier de demande d'autorisation actualisé de la société QUADRAN SAS à une enquête publique complémentaire.

Sachant que la commune de Châteauneuf-sur-Cher est située dans le périmètre d'affichage, le conseil municipal est invité à se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

- Contre 4
- Pour 3
- Abstention 7

émet un avis défavorable à l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Ineuil et Montlouis.

Pour extrait certifié conforme,
Châteauneuf-sur-Cher, le 4 Mars 2020
Le Maire, William PELLETIER

Date de publication